

„OFFALL KANN DÉIDLECH SINN – GEHEI NÄISCHT AN D’NATUR“

LE SAMEDI 6 AVRIL 2019, LE MINISTRE DE L’ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET L’ADMINISTRATION DE L’ENVIRONNEMENT LANCENT EN COLLABORATION AVEC L’ËMWELTBERODUNG LËTZEBUERG ASBL ET LA VILLE DE DIFFERDANGE, UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MULTIMEDIA CONTRE LES DECHETS SAUVAGES (= LITTERING).

LE PROBLEME DU LITTERING AU LUXEMBOURG

Chaque année, des tonnes de déchets sont éliminées sauvagement non seulement le long des routes et des sentiers pédestres, mais aussi dans les parcs et les aires de jeux. Nombreux sont ceux qui jettent leurs déchets sans penser aux conséquences par la fenêtre de leur voiture ou qui s’en débarrassent tout simplement en les laissant tomber par terre lors de fêtes, festivals ou concerts en plein air.

Il fut constaté que la moitié de ces actes de littering se font à quelques mètres d’une poubelle non pleine. Les mégots de cigarettes, les emballages vides – telles que canettes et emballages fast-food–, et des chewing-gums comptent parmi les articles les plus abandonnés ou jetés.

Contrairement à ce qu’on pourrait croire, le phénomène du littering concerne la société dans son intégralité indépendamment de l’âge, du sexe ou de la situation privée de la personne.

LES IMPACTS MULTIPLES DU LITTERING

Cette mode qui consiste à laisser traîner ses déchets n’importe où, n’impacte non seulement l’aspect visuel d’une ville ou du paysage naturel, mais entraîne également toute sorte de problèmes considérables:

- Certains déchets sauvages tels que les éclats de verre peuvent présenter un **danger d’infection ou de blessures** pour enfants et animaux domestiques, entraînant un **risque d’ingestion ou d’étouffement** pour les animaux et notamment pour le bétail.
- Les déchets en plastique se dégradent en micro-plastiques (<5mm) qui s’accumulent dans les corps des êtres vivants et **nuisent tant à la santé humaine qu’animale** et qui sont emportés par les fleuves jusqu’à la mer. Selon des études, les animaux qui trouvent leur nourriture exclusivement dans les océans, ingèrent jusqu’à 6 tonnes de micro-plastiques par an.
- Il est estimé que **100 à 142 millions de tonnes de déchets** se retrouvent actuellement dans les océans. Jusqu’à **80% de cette pollution marine provient des régions terrestres** à travers les canaux d’eau usées et les fleuves.
- Les éclats de verre et les mégots de cigarettes qui ne sont pas éteints correctement peuvent **causer des feux** dans les bois ou sur les pâturages.

- Les substances toxiques contenues dans les cigarettes se retrouvent dans le filtre et les mégots de cigarette jetés dans la nature **dispersent ces substances dans l'environnement.**
- Le littering entraîne des coûts directs en termes de nettoyage auprès du secteur public qui sont alors reportés sur les citoyens via les impôts. Ces coûts sont calculés à **1,2 millions d'euros par an¹** pour le nettoyage le long des routes étatiques par l'Administration des ponts et chaussées. **90% de ces coûts sont des coûts de personnel.** Les actions de nettoyage communales et privées ne sont pas intégrées dans ces calculs. Le coût incombé au secteur communal peut également être estimé à environ 1,2 millions d'euros.
- Finalement, le littering peut entraîner des **coûts indirects** tels que des fréquentations plus basses de certains établissements touristiques ou des dévalorisations de propriétés.
- Les déchets sauvages peuvent **attirer des animaux nuisibles** tels que les rats.

LE LITTERING - UN ACTE ILLÉGAL

L'action de jeter ou d'abandonner un déchet (mégots, chewing-gum, emballages vides...) dans la nature est illégale et peut donner lieu à un avertissement taxé de 49€ par exemple pour un mégot de cigarette jeté sur le trottoir ou de 250€ pour l'élimination de déchets dans un cours d'eau.²

En 2018 et début 2019, la police grand-ducale et l'Administration des douanes et accises (ADA) ont émis un total de 227 avertissements taxés (AT), correspondant à un montant total de 32.916€.

Montant	Nombre d'AT émis par la Police grand-ducale	Nombre d'AT émis par l'ADA*
24€	20	/
49€	49	10
145€	55	16
250€	21	56

*du 01.05.2018 au 06.03.2019

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE PERSONNELLEMENT?

- Éliminez vos déchets toujours d'une façon adéquate :
 - Jetez vos mégots dans un cendrier,
 - Pensez à recycler vos canettes, bouteilles et papiers,
 - Jetez vos emballages vides non recyclables dans la poubelle la plus proche.
- Consommez raisonnablement et évitez les déchets en général.

¹ Ausmaß, Qualität und Implikationen von Littering und sonstigen Abfallablagerungen in der freien Landschaft im Großherzogtum Luxemburg, 2015

² Règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 relatif aux avertissements taxés déterminant les modalités d'application de l'avertissement taxé et établissant un catalogue des contraventions soumises à l'avertissement taxé prévu par la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets.

- Evitez des emballages inutiles lors de vos achats.
- N'abandonnez pas vos déchets dans des lieux déjà sales ou à côté des poubelles déjà pleines.
- N'hésitez pas à communiquer vos idées d'amélioration à votre commune et au gouvernement.

En cas de constatation d'un dépôt illégal de déchets dans la nature, veuillez en avertir :

- la police grand-ducale
- l'Administration de l'environnement via le formulaire suivant:
<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/citoyennete/voies-recours-reglement-litiges/plaintes/plainte-aev.html>

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LE LITTERING

La campagne de sensibilisation contre le littering s'étendra pendant tout le mois d'avril en fonction des supports. Pour n'en citer que quelques-uns :

- Un spot de sensibilisation sera diffusé dans les **salles de cinémas** du groupe Kinopolis Luxembourg, ainsi que sur les écrans de **télévision** et sur les **médias sociaux**
- Deux **vidéos thématiques** supplémentaires montrant d'une façon plus détaillée la problématique du point de vue des vétérinaires et des fermiers luxembourgeois seront également publiées dans les médias sociaux
- **4 visuels** différents sont disponibles pour téléchargement, impression, affichage et publication à ceux qui pourraient être intéressés sur :
<https://environnement.public.lu/fr/offall-ressourcen/types-de-dechets/Littering/campaign-2019.html>
- Pour les personnes privées y intéressées, voir même les communes et les fermiers, il existe la possibilité de commander ces dits visuels auprès de l'EBL en forme de **plaquettes métalliques** qui serviront à être affichées principalement à des endroits où l'on retrouve souvent des déchets sauvages

La campagne fait référence aux effets néfastes méconnus ou ignorés qui résultent du simple geste de jeter un déchet dans la nature. Non seulement ces déchets détruisent l'esthétique de nos espaces urbains et naturels, mais ils mettent avant tout en danger la santé de tout être vivant.

La campagne de sensibilisation illustre :

- les oiseaux qui mangent le chewing-gum et les mégots de cigarettes,
- les vaches qui souffrent et meurent suite à des bouts métalliques, de verre et de plastique non détectés dans les champs qui finissent dans le foin ou le foinage,
- les chiens qui se blessent parfois très sévèrement dans des morceaux de verre cassés,
- les poissons qui se retrouvent avec l'estomac plein de plastiques et de micro-plastiques et qui finissent par mourir de faim.

PLUS D'INFORMATIONS

- Ausmaß, Qualität und Implikationen von Littering und sonstigen Abfallablagerungen in der freien Landschaft im Großherzogtum Luxemburg, 2015 :
http://www.environnement.public.lu/dechets/dossiers/littering/Bericht_Littering_2015.pdf
- Marine Litter – An analytical overview, UNEP, 2005 :
<http://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/8348>
- International Conference on Prevention and Management of Marine Litter in European Seas: <http://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/9517>